



Les bases de la comptabilité (2)

Notions de débit et de crédit

Les écritures comptables sont passées selon le système dit "en partie double". Dans ce système, **tout mouvement ou variation enregistré dans la comptabilité est représenté par une écriture qui établit une équivalence entre ce qui est porté au débit et ce qui est porté au crédit des différents comptes affectés par cette écriture.**

Une écriture comporte au moins deux opérations : une en débit, une en crédit de montant équivalents.

Un flux « d'entrée » qui augmente un compte est un **débit**. Inversement,
Un flux « de sortie » qui diminue un compte est un **crédit**.

Attention :

Si sur votre compte « banque » vous inscrivez la valeur d'une recette, elle est inscrite en « débit ».

Si vous lisez votre relevé bancaire, la valeur d'une recette est inscrite en « crédit ».

Quand c'est vous qui parlez, la recette est un flux d'entrée sur votre compte « banque », pour le banquier, c'est ce qu'il vous doit, c'est un flux de sortie pour lui.

Si sur votre compte « banque » vous inscrivez la valeur d'une dépense, elle est inscrite en « crédit ».

Si vous lisez votre relevé bancaire, la valeur d'une dépense est inscrite en « débit ».

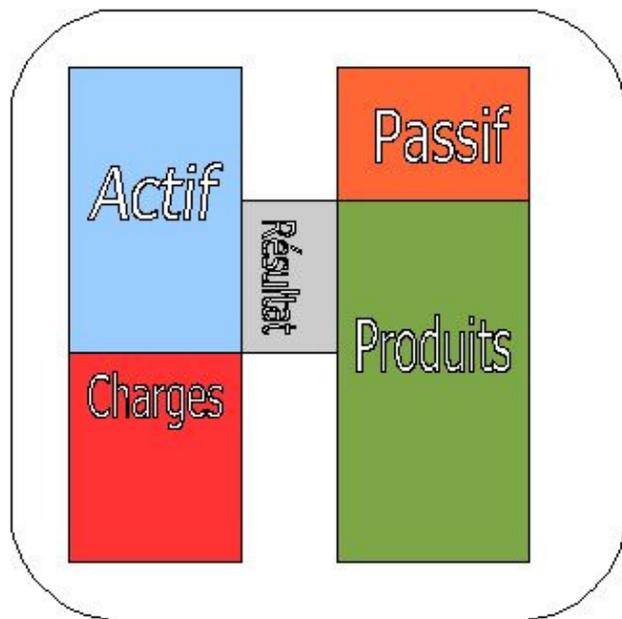
Quand c'est vous qui parlez, la dépense est un flux de sortie sur votre compte « banque », pour le banquier, c'est ce que vous lui devez (pour qu'il puisse à son tour payer votre achat auprès de votre fournisseur), c'est un flux d'entrée pour lui.

Le relevé bancaire est donc le miroir de votre compte « banque ».

Si on reprend cette représentation :

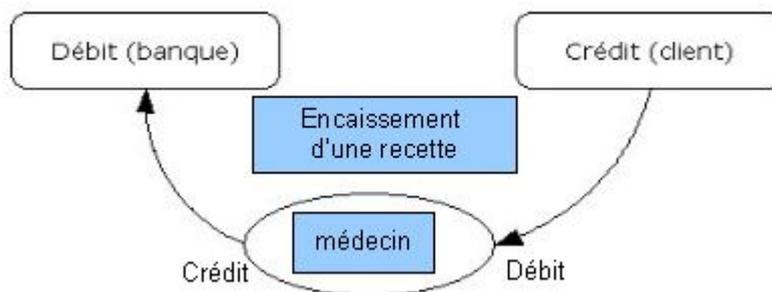
A gauche, se trouve les comptes dit en « débit »

A droite, se trouvent les comptes dit en « crédit »



Oui mais... Une recette augmente le compte en crédit « Recettes », et quand on la transfère, elle augmente le compte en débit « banque » alors ???

C'est un jeu d'écriture : le compte débit « banque » s'enrichi alors que le compte crédit « recettes » s'appauvri (vous ne laissez pas vos chèques au fond du tiroir ? vous les portez à la banque, donc il est **sorti** de votre tiroir caisse une valeur équivalente à ce qui y est **entré**.)



Le journal comptable :

Un journal est un livre comptable sur lequel les écritures sont enregistrées jour par jour. Les enregistrements comptables portés sur un journal sont appelés écritures. **Chaque écriture comprend au moins un compte débité et un compte crédité d'égal montant** (comptabilité en partie double). Pour vous : livre des recettes, des dépenses, des opérations diverses, des A-nouveaux. Les livres de trésorerie sont réalisés en même temps par le logiciel. A part est le registre des immobilisations.

Les livres journaux ne tiennent comptent que des opérations de l'année.

- Les chèques que l'on vous remet peuvent n'être déposés que plus tard.
- des erreurs sur les sommes peuvent être commises par l'entreprise ou par la banque.

La technique de l'état de rapprochement va permettre de justifier les différences de soldes.

Le rapprochement bancaire est donc l'action qui consiste à associer les opérations déjà enregistrées dans votre comptabilité et sur votre relevé bancaire, et ainsi relever les écritures isolées qu'il faut justifier ou rectifier.

Le rapprochement bancaire peut se faire lors de la réception de chaque relevé bancaire, sur le plan ARA-PL par exemple, il faut fournir le rapprochement au changement d'exercice.

Les nouvelles fonctionnalités de la Compta-libérale de HELLODOC obligent à prendre connaissance des notions de BILAN et de RESULTAT comptables. (Report des A-nouveaux concernant les comptes des séries 1 à 5 dit « comptes de bilan »)

Le bilan

Avec le compte de résultat, **c'est le document final de la comptabilité.** Il constate le résultat de votre exercice à travers l'évolution de votre patrimoine. Si votre patrimoine a augmenté davantage que les moyens de financement que vous avez mis en oeuvre, vous avez dégagé un bénéfice.

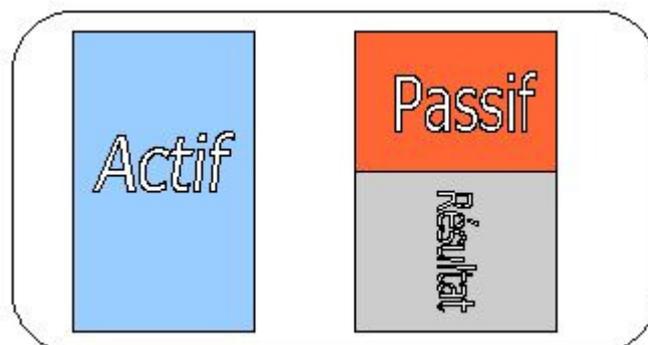
Une analyse de bilan permet de connaître "l'état de santé" de l'entreprise. Par ailleurs c'est une des principale composante de la "liasse fiscale" des sociétés.

Un bilan est subdivisé en 2 parties :

L'actif : qui énumère toutes les composantes patrimoniales de l'entreprise

Le passif : qui énumère tous les moyens de financement utilisés

Le résultat de l'exercice est inclus dans la rubrique "capitaux propres", qu'il vient augmenter si c'est un bénéfice, ou diminuer si c'est une perte.



Le compte de résultat

Avec le bilan c'est le document final de la comptabilité. Il est lui aussi inclus dans la "liasse fiscale" des sociétés. Le compte de résultat constate le bénéfice ou la perte à travers les comptes de gestion. **le résultat qu'il fait apparaître est le même que celui du bilan. cette dualité provient elle aussi du principe de la partie double.**

Yc1